

L'École « Raoul Dautry » lauréate nationale du concours

« Samuel Paty : Se construire Citoyen »

Remise d'un prix lors de l'Assemblée Générale de l'Union de la Haute-Vienne

L'école publique « Raoul Dautry » à Limoges est une petite école primaire d'une centaine d'élèves, située dans un quartier excentré, où se cultive un climat scolaire apaisé.

Cependant, comme ailleurs, dans la cour de récréation surviennent des problèmes récurrents, dont celui de la place de la petite fille dans les jeux « dits » de garçons. D'où l'idée d'un travail pédagogique sur l'affirmation de l'égalité entre les filles et les garçons par la compréhension de la laïcité.

L'écrit étant au centre des apprentissages, il était fondamental pour la Directrice de l'école, Mme Anne Dumas et de l'équipe enseignante d'écrire la laïcité en réalisant avec les enfants quatre livres constituant un corpus communicable à différents acteurs (aux autres enfants de l'école, aux parents, à d'autres écoles...) pour bâtir ainsi un réseau ayant vocation de s'enrichir de chaque rencontre. Les productions composées de livres et de jeux se répartissant en trois valisettes correspondant à un cycle d'apprentissage : découvrir la laïcité, comprendre la laïcité, approfondir la laïcité.

La qualité et la pertinence de ce projet méritant une plus grande reconnaissance, il fut décidé de participer au concours national « Samuel PATY : Se construire Citoyen ».

Organisé, sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale, par la Fédération des D.D.E.N., ce concours est ouvert aux établissements d'enseignement public du primaire au secondaire. Il a pour ambition de transmettre aux élèves, citoyens en devenir, les principes républicains par la mise en action d'un projet collectif. Et, par delà les différences socioculturelles, de faire partager aux jeunes générations, les valeurs de notre République laïque, démocratique et sociale, véritable socle commun d'un vivre ensemble apaisé et harmonieux. La participation à ce projet permet la mise en place d'un travail d'équipe et la formation d'un véritable engagement citoyen dans une dynamique d'éducation. Le champ d'intervention du concours couvre tout l'espace d'expression de la Laïcité, de la mise en valeur de la citoyenneté, du développement durable et de la solidarité en faisant vivre le triptyque indissociable Liberté-Egalité-Fraternité.

Au terme de ses débats, le jury a distingué l'école « Raoul Dautry » comme lauréate du concours (seule école de Nouvelle-Aquitaine). Une délégation d'élèves et d'enseignants de l'école ira recevoir sa récompense le mercredi 22 mai à Champs-sur-Marne (77).

Mais avant cela, lors de son Assemblée Générale, qui s'est tenue samedi 23 mars 2024 au Palais-sur-Vienne, l'Union de la Haute-Vienne des **D**élégués **D**épartementaux de l'**É**ducation **N**ationale avait tenu à honorer cette école. Un diplôme départemental fut remis aux enfants, à leurs familles et à l'équipe enseignante à l'occasion d'une conviviale rencontre.

A l'automne se fera le renouvellement quadriennal des D.D.E.N., si vous êtes intéressé(e)s par cette fonction officielle pour défendre l'école publique et laïque et veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école, n'hésitez pas à nous contacter : 23, rue de Belfort 87100 Limoges ou secretariat@dden87.fr